



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vienne

Commune : Ligugé

Autres communes :

R500

Appellation : Château de la Réauté

Monument(s)

Appellation : Château de la Réauté

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 26/12/1969

Étendue de la protection : Façades et toitures

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.